

SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Sécurité et médiation du Centre Nautique Pierre de Coubertin

4. Titulaire :

CAPIS SECURITE
8, rue François Wittersbach
68300 SAINT-LOUIS

5. Classification CPV :

79713000-5 - Services de gardiennage
79711000-1 - Services de surveillance d'installations d'alarme

6. Critères d'attribution :

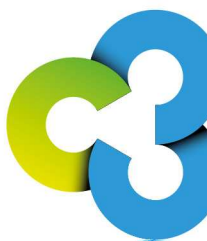
Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique de l'offre	60%
Prix	40%

7. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°19-20644 du 7/02/2019.

8. Date d'attribution du marché :

Jeudi 18 avril 2019



9. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 17 avril 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

10. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 24 avril 2019

